

## EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL 2021-2022

---

Extrait du procès-verbal de la réunion virtuelle du Comité de Parents  
du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys  
tenue le 24 février 2022, à 19 heures 15

---

### 8. CONSULTATIONS

#### 8.4. CALENDRIERS SCOLAIRES 2023-2024 - 2024-2025 - 2025-2026 SECTEUR DES JEUNES, DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (RETOUR : 5 MARS 2022)

##### 8.4.1 Résolution

**(CP/22-02/04)**

**ATTENDU QUE** par sa résolution #CA21/22-12-043 adoptée lors de la séance du Conseil d'administration du CSSMB du 7 décembre 2021, il a été adopté à l'unanimité de procéder par consultation auprès des quatre syndicats (SCFP, SEPB, SPPOM, SEOM), des deux associations (AMDES, AQCS), du Comité de parents, ainsi que des Services des ressources éducatives, de l'organisation scolaire et transport scolaire, de la formation générale des adultes et des Services de la formation professionnelle, de la formation continue et aux entreprises ;

**ATTENDU** les exigences législatives reliées à la Loi sur l'instruction publique ;

**ATTENDU QUE** l'entente locale du SEOM prévoit l'établissement du calendrier scolaire sur une base triennale ;

**ATTENDU** la consultation effectuée auprès du Comité consultatif de gestion le 13 octobre dernier ;

**ATTENDU** la recommandation favorable de la direction du Service de ressources humaines et de la direction générale ;

**ATTENDU QUE** la période de consultation est fixée du 8 décembre 2021 au 5 mars 2022 ;

**ATTENDU QUE** le Comité de parents est répondant à ladite demande de consultation ;

**ATTENDU QUE** les membres du Comité de parents ont pu prendre connaissance du document soumis et apporter leurs commentaires et recommandations ;

**IL EST PROPOSÉ par Anne-Marie Robitaille et RÉSOLU à l'unanimité** par les membres du Comité de parents d'adopter le projet des calendriers scolaires pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 présenté par le Service des ressources humaines, avec la recommandation suivante :

- **QUE** le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys s'assure que sa semaine de relâche coïncide avec celle des autres Centres de service scolaires de la Grande région de Montréal.  
(Proposé par Anne-Marie Robitaille– Proposition adoptée à l'unanimité)